

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**28 mai 2026**

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents** :

Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Philippe DANIEL, Jean-Luc DEMANGE, Yann DURAND, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MICLO, Eugène PRINCIPE, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Sabine TIHA, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Absents représentés** : Catherine PAILLARD pouvoir donné à Jacques LAMBLIN, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Vianney COLELA titulaire de Sabine TIHA

**Absents** : Renaud NOEL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas GERARD

Membres présents.....26  
Absents représentés.....3  
Absents.....1  
Votants.....28

#### **Délibération 2026 049**

**ADMINISTRATION GENERALE : Désignation représentant PAT  
(Programme Alimentaire Territorial)**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	2	28	0	0	0

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Sud 54 est le résultat d'une démarche volontaire et partenariale initiée en 2016 par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et par différents acteurs du territoire, avec pour ambition de développer des circuits et filières alimentaires de proximité pour soutenir l'économie locale et répondre à la demande en produits locaux des consommateurs (particuliers et restauration collective).

Il s'appuie sur un comité de pilotage qui regroupe les représentant(e)s élu(e)s des 8 partenaires suivant : Le conseil départemental de Meurthe et Moselle, la Métropole du Grand Nancy, Les PETR du Val de Lorraine et du Pays du Lunévillois, le Pays Terres de Lorraine, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Multipole Nancy Sud Lorraine et le Parc Naturel régional de Lorraine.

Le PAT vise à répondre à 3 enjeux majeurs :

ENVIRONNEMENTAL en Produisant et consommant une alimentation respectueuse de l'environnement.

ÉCONOMIQUE en Relocalisant notre alimentation et en contribuant au développement économique de notre territoire.

SOCIAL en Permettant à chacun d'accéder à une alimentation saine et de qualité.

Le comité de pôle doit désigner, 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

**EST ELU MEMBRE TITULAIRE** au PAT Sud 54 :

- Christophe SONREL

**EST ELU MEMBRE SUPPLEANT** au PAT Sud 54 :

- Jean-Luc DEMANGE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Affiché le 5 juin 2026

Philippe DANIEL,

Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2026.06.05 14:00:04 +0200  
Ref:11146391-16811476-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois